

<input type="checkbox"/>	Trading – Interest Rate Derivatives	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Trading – Equity and Index Derivatives	<input checked="" type="checkbox"/>	Technology
<input type="checkbox"/>	Back-office – Futures	<input checked="" type="checkbox"/>	Regulation

CIRCULAIRE 150-15

Le 22 décembre 2015

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Boardwalk Real Estate Investment Trust (BEI.UN)
Distribution Spéciale**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Boardwalk Real Estate Investment Trust (« BEI.UN ») a annoncé le 12 novembre 2015 que son conseil d'administration a déclaré une distribution spéciale de 1.00\$CA par unités de fiducie aux détenteurs de parts inscrits au registre le 31 décembre 2015. La date de paiement sera le 15 janvier 2016.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Boardwalk Real Estate Investment Trust (BEI) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 1,00\$CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **29 décembre 2015**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **31 décembre 2015**
- **DATE DE PAIEMENT :** **15 janvier 2016**

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Boardwalk Real Estate Investment Trust (BEI) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **29 décembre 2015**

- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de BEI.UN
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVEE:** Un rajustement de 1,00\$CA sera fait pour toutes les séries existantes.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 29 décembre 2015, les prix de levée pour les séries de BEI seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous.

Boardwalk Real Estate Investment Trust		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après la distribution spéciale
BEI	42,00 \$	41,00 \$
BEI	44,00 \$	43,00 \$
BEI	46,00 \$	45,00 \$
BEI	48,00 \$	47,00 \$
BEI	50,00 \$	49,00 \$
BEI	52,00 \$	51,00 \$
BEI	54,00 \$	53,00 \$
BEI	56,00 \$	55,00 \$
BEI	58,00 \$	57,00 \$
BEI	60,00 \$	59,00 \$
BEI	62,00 \$	61,00 \$
BEI	64,00 \$	63,00 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Jean-François Bertrand
Vice-président, opérations de marché, services et connectivité,
Marchés financiers